

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4297 - Jeudi 19 Janvier 2023 - Prix : 200 Fc

CONSOMMATION COURANTE :

Les boulangers menacent d'augmenter le prix de la baguette



Le collectif des boulangers devant la presse. (Photo d'archive)

Le non-paiement des factures du mois de novembre et décembre 2022 par l'État oblige le collectif des boulangers à suspendre leurs activités de production de la baguette de pain. Ils ont annoncé une grève de 48h qui aurait dû commencer hier mercredi.

Le collectif des boulangers menace de déclencher un arrêt de travail de deux jours. Dans un communiqué relayé avant-hier mardi, ce Collectif signataire d'un protocole avec le gouvernement pour maintenir le prix de la

baguette en échange d'une subvention, en a assez de faire le pied de grue, le gouvernement n'honorant pas ses engagements selon eux. Après une réunion le 4 janvier pour apprécier la situation, ils ont décidé de mettre la clé sous le paillason pendant au moins 48H pour faire pression. Le protocole avait prévu une enveloppe de plusieurs millions de nos francs qui n'auraient pas été versés en totalité. Un deuxième protocole d'accord signé est arrivé à son terme le 30 décembre 2022.

LIRE SUITE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 16 au 20 Janvier 2023

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fadjr : **04h 41mn**

Dhouhr : **12h 19mn**

Ansr : **15h 54mn**

Maghrib : **18h 41mn**

Incha : **19h 46mn**



CONFÉRENCE DE PRESSE DE SAÏD ALI CHAYHANE

Pour Comores Telecom, 2023 sera l'année de la qualité

Le directeur général de Comores Télécom se félicite du bilan de l'année 2022. Une occasion également pour Saïd Ali Saïd Chayhane d'annoncer les perspectives fixées par la société d'État notamment de faire de 2023 l'année de la qualité dans tous les domaines.

La société nationale des télécommunications (Comores Telecom) a fait un chiffre d'affaires de « 17,235 milliards en 2022 contre 14 milliards en 2021, soit une hausse de 21,8% par rapport à 2021 ». L'annonce est faite par le directeur général Saïd Ali Saïd Chayhane devant la presse. Cette rencontre avec les journalistes est tenue à Moroni au lendemain de la fermeture de l'atelier de deux jours qui avait comme objectif d'évaluer les actions de l'année écoulée mais et aussi fixer les priorités pour 2023. « Dès mon arrivée, je n'avais qu'un seul objectif : rehausser l'image de la société », indique-t-il, en rappelant qu'en 2016, le chiffre d'affaires était de 28 milliards. Depuis, il y a eu une chute de la société ramenant ce chiffre à 12 milliards en 2019 avant de remonter à 14 milliard en 2020. « Grâce à ces mécanismes et aux efforts fournis par nos équipes,



je suis aujourd'hui fier d'annoncer que les objectifs de 2022 de Comores Télécom ont été atteints avec un chiffre d'affaires de 17,235 milliards », annonce-t-il.

Pour l'année 2023, le patron de l'opérateur historique projette un chiffre d'affaires de 21 milliards. Pour y arriver, Saïd Ali Saïd Chayhane annonce plusieurs mécanismes d'évaluation mis en place ainsi que des indicateurs de performances qui consistent à évaluer les

agents en fonction des rendements projetés pour assurer un suivi quantifiable de ce plan d'action triennal. Selon le plan en cours, l'année 2023 est désormais placée sous le signe de la qualité des services pour l'entreprise publique. « Nous allons nous y mettre afin que nos clients reçoivent une bonne qualité de nos produits », dit-il. Il cite entre autre l'extension des piliers et réseaux mais aussi l'installation à la maison de la fibre optique.

Interrogé sur la question de la connexion illimitée, Saïd Ali Chayhane est clair. « Il s'agit sans nul doute une offre que nos clients convoitaient, même nous aussi car on gagnait beaucoup. Mais notre concurrent a porté plainte auprès de l'Anrtic. Ce dernier a tranché et il nous a ordonné d'abandonner. Voilà la raison », répond-t-il.

Ibnou M. Abdou

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC Comores)
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social d'un milliard
(1.000.000.000) de Francs Comoriens
Siège social : Moroni place de France RCCM n°176-B-81

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT BIC-COMORES

Définition : Un Administrateur indépendant est un membre du Conseil d'Administration n'entretenant aucune relation de quelque nature que ce soit avec la BIC Comores.

Nature de la relation : Mandat social révocable.

Missions :

- Agir en toute circonstance dans l'intérêt de l'Etablissement ;
- Contribuer à la collégialité et à l'efficacité des travaux du Conseil d'Administration ;
- Veiller, avec les autres Administrateurs, à ce que les missions d'orientation stratégique et de contrôle du Conseil d'Administration soient accomplies avec efficacité ;
- Veiller, avec les autres Administrateurs, à la solidité financière de l'Etablissement et sa conformité aux dispositions légales et réglementaires ;
- Consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires et participer activement aux débats.

Compétences requises et interdictions

- Disposer de connaissances avérées dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : l'analyse financière, les marchés de capitaux, les questions de stabilité financière, l'information financière, les technologies de l'information, la planification stratégique,

les opérations de crédit, la gestion des risques, le contrôle interne, le juridique, les politiques de rémunération, la gouvernance d'entreprise, ou tout autre domaine de compétence jugé compatible avec l'activité de la BICC ;

- Disposer de bonnes connaissances de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ;
- Disposer d'une connaissance avérée de la réglementation bancaire en vigueur aux Comores ;
- Disposer d'une compréhension raisonnablement bonne de l'économie des marchés à l'échelle locale et régionale ;
- Avoir un comportement éthique, en matière notamment de conflit d'intérêts et disposer d'une bonne réputation ;
- Ne pas être frappé par une ou plusieurs interdictions prévues à l'article 22 de la Loi 13-003/AU portant réglementation des activités des institutions financières ;
- Ne pas être salarié ou mandataire de la Banque ou du Groupe AFG ;
- Ne pas être un ancien salarié ou retraité ayant occupé un poste de responsabilité dans la Banque ;
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la BICC détient un mandat d'Administrateur ;

- Ne pas avoir de lien de parenté au premier et au second degré avec un mandataire social de la Banque ;
- Ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'Etablissement au cours des cinq dernières années.

Qualification et expérience requises

- Bac +4/5 dans l'un des domaines de compétence précité ;
- Disposer d'une expérience professionnelle de huit (8) ans au moins dans l'un des domaines de compétence précité.

Toutes personnes intéressées doivent déposer leurs CV et lettre de motivation dans une enveloppe scellée, portant la mention « **ADMINISTRATEUR INDEPENDANT BIC-COMORES** » et adressée au secrétariat de la Direction Générale de la BIC-COMORES sis à Moroni, Place de France avant le **Vendredi 27 Janvier 2023 à 12 heures**. Le courrier peut également être adressé par voie électronique à l'adresse suivante :

bic@biccomores.net.

Seuls les candidat(e) s retenu(e)s seront contacté(e)s pour des entretiens.

CONSOMMATION COURANTE :

Les boulangers menacent d'augmenter le prix de la baguette

Suite de la page 1

« Aucune des deux parties ne s'est encore manifestée pour un troisième protocole. En conséquence le collectif informe son aimable clientèle ainsi que toute la population que la production du pain n'aura pas lieu le mercredi 18 janvier ainsi

que le jeudi 19 janvier 2023. Le collectif prendra le bénéfice de ce moment libre pour examiner la survie des boulangeries et notamment se convenir sur un nouveau prix équitable », lit-on dans le dit communiqué.

Ce que nous avons constaté hier mercredi, 17 janvier, quelques bou-

langers de la capitale et sa périphérie avaient continué à travailler. À Moroni, dans les points de vente habituels, la baguette ne manquait pas. Ou presque. Preuve que la grève n'a pas été très suivie. Joint par nos soins, le président du collectif des boulangers veut quand même croire à un succès : « Nous allons

continuer la grève jusqu'à jeudi (aujourd'hui, Ndlr). Et vendredi nous allons reprendre nos activités ». Rappelons que c'est en pleine crise due à la conjoncture économique en juin dernier que le gouvernement a décidé de subventionner les boulangers. À cela un protocole d'accord a été signé entre le

gouvernement et le collectif des boulangers. Plus de 66 millions de nos francs ont été mis sur la table pour une période de trois mois renouvelables, pour permettre aux boulangers de maintenir le prix de la baguette à 150 kmf.

Andjouza Abouheir

CONVENTION ENTRE L'UCCIA ET LE PROJET FACILITÉ EMPLOI

Le projet « Djirumé » apostillé

Pour appuyer les jeunes porteurs de projet entrepreneuriaux dans le cadre du projet facilité emploi, l'Union des chambres de commerce et l'unité de gestion du projet Facilité Emploi ont signé mardi 17 janvier la convention sur le projet Djirumé. Financé à hauteur 233.781.189 de nos francs, il va aider les jeunes porteurs de projet en créant au moins 240 emplois directs et indirects dont 50% des femmes et majoritairement du milieu rural.

L'Union des Chambres de Commerce et l'Unité de gestion du projet Facilité Emploi ont signé mardi 17 janvier dernier une convention pour le projet « DJI RUME ». Financé à hauteur de 233.781.189 de nos francs par l'AFD et l'UCCIA, ce projet mis en œuvre par la maison de l'emploi (MDE) et la direction des services aux entreprises (DSE) de l'UCCIA à travers son incubateur Innov'lab, a pour objectif d'appuyer les jeunes porteurs de projet entrepreneuriaux. Durant 2 ans, ce projet va contribuer à aider les jeunes porteurs d'idées de projet en créant au moins 240 emplois directs et indirects dont

50% des femmes et majoritairement en milieu rural.

Le président de l'Uccia Ahmed Chamsoudine a expliqué que l'appui aux jeunes entrepreneurs est un véritable challenge, compte tenu de la situation sociale et économique que le pays traverse actuellement. Selon le dernier recensement général de la population, le taux de chômage moyen est évalué à 22% et il est de 36% chez les jeunes de 15 à 25 ans. Environ 44% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, même si la Banque mondiale a classé le pays en 2019 dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire dans la tranche inférieure, avec un revenu annuel brut de 1.375 dollars par habitant. « Au vu de ces indicateurs, nous devons donc redéployer des efforts en matière d'éducation, de formation et d'insertion professionnelle, et mieux encore, renforcer les conditions favorables à l'émergence d'une culture entrepreneuriale. Je peux dire ici que nos autorités l'ont compris, car, ces 2 dernières années sont marquées par une multitude d'opportunités de financements à l'endroit des jeunes porteurs de projets d'entreprises à travers différents concours », avan-

ce-t-il. Et de poursuivre : « Le projet qui nous réunit aujourd'hui intitulé « DJI RUME » que je peux traduire par « s'assumer, s'auto-employer, entreprendre » entre parfaitement dans cette dynamique engagée par le Chef de l'Etat de promouvoir l'emploi et l'employabilité des jeunes ».

De son côté, le directeur adjoint de l'AFD Jean-Benoît Perrot-Minnot souligne que « Djirume » entend capitaliser sur cette expérience, afin d'offrir à 60 jeunes comoriens et comoriennes sur les 3 îles, l'opportunité de concrétiser leurs projets entrepreneuriaux, à travers leur inscription dans un parcours d'accompagnement technique, qui leur permettra de concevoir des projets pérennes fondés sur des plans d'affaires viables, d'acquiescer les compétences requises pour gérer une entreprise et de bénéficier d'un coaching individualisé, tout au long du processus post-crédation. En parallèle, un appui financier sera apporté à chaque porteur de projet, de manière à contribuer à l'amorçage des différentes initiatives. « L'accès au parcours pour les jeunes volontaires se fera sur une base compétitive et transpa-



rente, par le biais d'un concours, qui sera conduit au cours du 1er semestre de mise en œuvre du projet, avec un processus de présélection, puis de sélection, au regard des meilleurs projets soumis », marque-t-il.

Quant au ministre de la jeunesse et de l'emploi Djaffar Salim Allaoui il rappelle que depuis son lancement, le projet Facilité emploi a permis le renforcement des capacités managériales de 232 jeunes et femmes, 130 insérés, 78 emplois créés et 40 consolidés, 12 coopéra-

tives et groupements d'intérêt économique sont créés et consolidés. « Je suis conscient qu'il faut travailler plus pour vous offrir les opportunités d'emplois auxquelles vous aspirez légitimement. Face à ces attentes, les efforts et investissements du gouvernement se multiplient, la question de l'emploi et de la lutte contre le chômage des jeunes étant au cœur des préoccupations du gouvernement », soutient-il.

Andjouza Abouheir

MEDIA

Le CNPA remis sur pieds, quatre ans après

Le président de la République vient de procéder au renouvellement des membres du conseil national de la presse et de l'audio-visuel quatre ans après la fin du mandat du conseil sortant. Excepté deux membres du bureau précédent, reconduits, le chef de l'Etat nomme des nouvelles figures d'horizons différents. On y trouve entre autres des universitaires, un patron de presse, des journalistes.

Placée en tête des cinq revendications présentées au chef de l'Etat par la vice-présidente du syndicat national des journalistes à l'occasion de la présentation des vœux du nouvel an, le locataire du palais de Beit-salam vient de la satisfaire. Le président Azali a procédé au renouvellement des membres du conseil national de la presse et de l'audiovisuel (CNPA) dont le mandat du précédent a expiré il y a quatre ans.

Excepté deux membres du précédent conseil qui ont été reconduits à

savoir le président sortant Mohamed Boudri qui a été désigné par le gouverneur de l'île d'Anjouan et Kamal Ali Yahoudha choisi par les organisations professionnelles de la presse, le reste des membres sont tous des nouvelles têtes venues d'horizons différents. On y trouve des enseignants, des administrateurs, des journalistes et surtout le patron du premier quotidien privé de la place.

Contacté par La Gazette des Comores pour recueillir ses premières impressions, le président sortant Mohamed Boudouri s'est dit satisfait « parce que cela fait longtemps que nous avons relancé le processus de renouvellement. Comme aujourd'hui c'est chose faite, c'est avec satisfaction que j'ai accueilli cette grande nouvelle ». Et de poursuivre : « Satisfait parce que j'ai eu la chance de figurer sur la liste de la nouvelle équipe. Je vais profiter pour remercier Anisse Chamsidini gouverneur de l'île d'Anjouan pour cette confiance qu'il a placée en moi en me désignant. En tant qu'ancien prési-



dent, je félicite les nouveaux membres qui viennent d'être nommés ».

Remerciant son bureau de 4 membres qui ont d'après-lui travaillé avec beaucoup d'engagement malgré les moyens très limités, le président sortant avance parmi les grandes réalisations faites par sa mandature, la mise en place du nouveau

code de l'information et de la communication, l'acquisition et la mise en place du matériel de monitoring des médias. « Il a été installé au CNPA, une partie à Mutsamudu et une autre à Fomboni. Le rôle c'est d'enregistrer, stocker et d'archiver pendant un an, le programme de 12 radios et deux chaînes de télévision.

Nous avons également réhabilité et équipé en matériel moderne le studio de Hamramba qui était auparavant la radio éducative. Nous avons aussi publié un ouvrage sur le journalisme. C'est une première dans notre pays. Nous avons formé avec l'aide de nos collaborateurs et nos partenaires étrangers AMFI plusieurs journalistes comoriens », a-t-il fait savoir, ajoutant l'ouverture du CNPA à l'international.

Sur la question de l'attribution des cartes professionnelles, une autre doléance du syndicat national des journalistes. M. Boudouri laisse croire que cette question sera la priorité des priorités. « Nous avons travaillé pendant deux sessions, des cartes ont été distribuées mais il y eu effectivement blocage pour des raisons de moyens, puisque la commission est composée des gens qui sont d'Anjouan, de Mohéli et de la Grande Comore, qu'il était difficile par manque de moyens de faire travailler », a-t-il conclu.

Maoulida Mbaé

SANTÉ PUBLIQUE

43 enfants à Mohéli souffrent de malnutrition aiguë modérée

La direction régionale de la santé à Mohéli a consacré 5 jours d'activités sur la vaccination intensive de routine pour les enfants, accompagnée de la routinisation du vaccin contre la covid-19 et d'une campagne de nutrition. Le taux de couverture par rapport à la population cible sur la vaccination intensive de routine, a atteint 110,1%. Pour la campagne de dépistage de la malnutrition, sur 8710 enfants dépistés, 43 présentent une malnutrition aiguë modérée et 15 atteints de malnutrition aiguë sévère.

Du 29 décembre 2022 au 2 janvier 2023, les équipes de la direction régionale de la santé étaient éparpillées dans les différentes localités de Mohéli pour

une campagne de vaccination intensive de routine pour les enfants de 9 à 59 mois, la routinisation du vaccin contre la covid-19 et pour une campagne de dépistage de la malnutrition, de supplémentation en vitamine A et de déparasitage en Albendazole des enfants de 6 à 59 mois. Ce mardi 17 janvier, le Directeur régional de la santé Dr Djamal Mohamed Sambu a réuni la presse pour faire le point. Après avoir souhaité une bonne année à tout le monde et remercié tous les partenaires locaux et internationaux à la santé, il a brossé le bilan de 5 jours d'activités intenses.

Pour l'activité de vaccination intensive, la population cible était de 8320 mais 9160 enfants ont pu être vaccinés, soit un taux de couverture de 110,1%. C'est dans la

région de Djando où il y a eu une très forte mobilisation (2602 vaccinés sur 1510 prévus) et un peu Nioumachi (1669 vaccinés sur 1489 prévus) contrairement à Fomboni où 4889 enfants ont pu être vaccinés sur 5325 prévus. Quant à la routinisation du vaccin contre la covid-19, le nombre de personnes vaccinées depuis le 14 novembre 2022 date du lancement officiel de routinisation jusqu'au 13 janvier 2023, seulement 23 personnes ont été vaccinées.

Pour la campagne de dépistage de la malnutrition de supplémentation en vitamine A et de déparasitage en Albendazole, 9030 enfants étaient ciblés dont 8710 ont pu bénéficier de cette opération soit un taux de couverture de 96%. Et il se trouve que 43 enfants présentent



Dr Djamal Mohamed Sambu.

une malnutrition aiguë modérée. Ils sont suivis à domicile. 15 autres présentent une malnutrition aiguë sévère. Certains d'entre eux ont été référés dans les structures mères,

d'autres au CHRI de Fomboni pour une hospitalisation et prise en charge » a tenu à préciser le Directeur régional.

Riwad

Société

L'association CAD'ÉAL intervient dans trois secteurs à Mohéli

Après avoir investi l'éducation, l'association CAD'EAL en partenariat avec la mairie de Moilimdjini intervient dans le tourisme pour promouvoir le tourisme durable à Mohéli par une série de formations des acteurs du secteur. La prochaine action se tournera vers les structures sanitaires pour les appuyer en équipement.

Dans le but de sensibiliser les acteurs du tourisme et renforcer les capacités des responsables insulaires du tourisme, l'association CAD'ÉAL en partenariat avec l'office du tourisme de Mohéli et la mairie de Moilimdjini a mis en œuvre une campagne de sensibilisation et de formation. Le mardi dernier était programmé une formation sur le tourisme et tourisme durable à Bandar es Salam. Les bénéficiaires sont des acteurs du tourisme travaillant directement ou de manière indirecte dans ce secteur prometteur.

« Notre objectif c'est d'enrichir leurs connaissances dans ce domaine car on ne peut pas parler du tourisme sans évoquer le tourisme durable. Pour apporter notre pierre dans le développement de Mohéli, nous intervenons dans plusieurs domaines dont le tourisme » a fait savoir madame Housna Mohamed,

présidente de l'association CAD'EAL. « Toutefois, on s'investit beaucoup plus dans le secteur éducatif et sanitaire » a-t-elle précisé.

CAD'EAL, pour rappel, est une association à but non-lucratif, qui souhaite développer l'éducation, les services de santé, mais aussi promouvoir l'environnement et le tourisme afin de répondre aux besoins de la population. Son siège se trouve à Lyon en France. « On a pu aider 5 élèves de la commune de Moilimdjini, qui ont été sélectionnés par le maire de cette commune car c'est la première institution de l'île qui a signé un partenariat avec nous. Nous les avons pris en charge pour tout ce qui est fournitures scolaires et autres » a indiqué Housna Mohamed. Selon elle, l'association CAD'EAL est en train de préparer un conteneur de matériel médical dont des chaises roulantes, matelas et autres pour équiper les structures sanitaires de l'île mais aussi de matériel informatique pour le secteur éducatif. Le mercredi 11 janvier dernier les responsables de cette association ont visité le collège rural de Fomboni et lendemain ils se trouvaient dans la commune de Moimbassa pour les mêmes objectifs.

Riwad



Association CAD EAL à Mohéli.



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un (e) Associé (e) en mobilisation Communautaire du projet « **Protection de la biodiversité grâce à la gestion efficace du réseau national des aires protégées des Comores financés par le projet PNUD / GEF** », NPSA 7

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir d'ici ci-dessous :

*** Posted'Associé (e) en mobilisation Communautaire du projet « Protection de la biodiversité grâce à la gestion efficace du réseau national des aires protégées des Comores financés par le projet PNUD / GEF », NPSA 7**

* https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_1/job/7671

Date de début de Publication :

17 janvier 2023

Date limite dépôt des candidatures :

24 janvier 2023

Remarques :

- **Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.**

- **Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.**

- **Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.**

- **Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.**

- **Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.**

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

ATELIER CONTINENTAL SUR LE MAEP

13 pays s'apprêtent à intégrer le mécanisme dont les Comores

Une poignée de dirigeants du mécanisme africain et quelques membres du gouvernement ont tenu un atelier de deux jours à Moroni. Cette rencontre continentale organisée au Palais du peuple portait sur le rapport de la bonne gouvernance en Afrique à travers la paix et une prise de décision éclairée quant à l'intégration de l'Union des Comores et d'autres pays africains au MAEP.

Du 17 au 18 janvier, des hauts cadres du mécanisme africain (MAEP) ont établi des échanges avec les membres du gouvernement sur la volonté d'intégrer le mécanisme de lutte contre les changements anticonstitutionnels. « A cet atelier, nous avons invité quelques-uns des Etats membres du MAEP qui ont bénéficié d'un

impact positif du mécanisme à savoir le Sénégal et la Côte d'Ivoire à partager les expériences afin de prendre une décision éclairée au moment où nous nous préparons à accueillir d'autres pays africains dans la famille », a expliqué Rachel Mukamunana, directrice des évaluations par les pairs au secrétariat du MAEP. Ce dernier est un accord volontaire conclu entre les États africains pour évaluer et réviser systématiquement la gouvernance au niveau des Chefs d'État afin de promouvoir la stabilité politique, l'intégration des pays, propulser le niveau de l'économie à l'échelle sous-régionale et continentale et le développement durable. En adhérant au mécanisme africain des évaluations par les paires, les États membres conviennent d'évaluer indépendamment la conformité à

leurs engagements africains et internationaux en matière de gouvernance.

Dans cette optique des bonnes pratiques de gouvernance et d'atteinte des objectifs visés, le ministre des affaires étrangères Dhoihir Dhoulkamal a montré qu'en adhérant au MAEP, le gouvernement reconnaît qu'à travers cet organe, les pays respectifs s'enrichiront des expériences dans tous les domaines pour assurer le développement de l'Afrique. « Le contenu du rapport ciblé sur les Comores nous permettra non seulement des partages d'expériences avec les pays membres du MAEP mais aussi aux dirigeants africains d'apprendre l'évolution de l'histoire politique et institutionnelle du pays, ainsi que la résolution des crises par le dialogue », avance-t-il.

Le patron de la diplomatie



comorienne a annoncé la signature de l'adhésion des Comores au MAEP dans les prochains jours. Pour rappel, la mission du mécanisme africain a effectué des rencontres

au niveau du pays pour des études en octobre dernier. Ce sont ces études qui permettent au pays d'accéder au MAEP.

Kamal Gamal

VŒUX DE NOUVEL AN :

Azali réitère le soutien de l'Etat à la presse privée

Le monde des médias a été reçu au palais présidentiel lundi par Azali Assoumani pour la présentation des vœux du Nouvel An. La vice-présidente du syndicat des journalistes Andjouza Abouheir a fait part au président Azali de leurs doléances, dont la remise sur pied du Conseil national de la presse et de l'audiovisuel (CNPA) dont le mandat a expiré depuis 4 ans.

Comme chaque nouvel an, la presse nationale a présenté ses vœux de Nouvel An au président de la République. Une occasion pour les journalistes d'interpeller le chef de l'Etat sur questions existentielles auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur métier. La vice-présidente du syndicat des journalistes comoriens (SNJC) Andjouza Abouheir n'a pas manqué de présenter leurs doléances. Elle a d'abord demandé que lumière soit faite sur les circonstances du décès tragique et prématuré du premier président du syndicat des journalistes Ali Abdou. « Nous

demandons solennellement, au premier magistrat que vous êtes, de faire en sorte que la mort de notre confrère ne reste pas impunie. Et qu'il nous faut, vous arracher cette promesse, aujourd'hui, ici, maintenant, que tout sera fait pour qu'enfin nous comprenions pourquoi notre frère est mort aussi dramatiquement », lance-t-elle, tout en se félicitant par ailleurs que l'année 2022 vient de s'écouler sans aucun emprisonnement de journaliste.

Cette dernière a rappelé que le mois de janvier de l'année dernière, le chef de l'Etat avait promulgué le nouveau code de l'information avec l'engagement de subventionner les médias privés pour mieux les accompagner dans leur développement. Malheureusement cette promesse se fait toujours attendre. C'est ainsi que la vice-présidente du syndicat a précisé que malgré cette promulgation, le chemin reste encore long pour améliorer l'environnement de la presse aux Comores. Elle a profité de l'occasion pour énumérer les doléances, notamment le renouvellement du Conseil national

de la presse et de l'audiovisuel (CNPA) dont le mandat des membres actuels a expiré depuis 4 ans, la reprise des activités de la commission paritaire de la carte de presse suspendues faute de moyens après les deux premières sessions organisées en juillet et novembre 2018, la mise en place rapide d'un cadre de concertation qui permettra de concrétiser le Fonds d'appui à la presse prévu par le nouveau Code de l'information et le soutien à la presse privée.

Le chef de l'Etat s'est réjoui qu'à ce jour, personne n'est empêché de s'exprimer, et aucun journaliste n'est en prison. « La protection des sources d'information que vous réclamez est également respectée et la liberté de la presse, de la radio et de la télévision, ainsi que des autres formes de diffusion de productions d'informations est garantie », souligne-t-il. Et d'ajouter : « Je reconnais que des efforts de restructuration des médias publics ainsi que des médias privés sont urgents et

nécessaires pour améliorer le cadre de travail et le niveau de vie des journalistes, et je reste confiant que ce travail se fera dans la sérénité entre vous et les autorités compétentes du pays. C'est dans ce sens d'ailleurs que j'ai signé, ce matin, le décret portant nomination des membres du CNPA, pour mieux réguler le secteur ».

Nassuf Ben Amad



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute **un(e) Coordonnateur (trice) National(e) du projet « Mini-réseaux du FEM pour l'Afrique (AMP) »**, NPSA 9

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir d'ici ci-dessous :

***Poste de Coordonnateur (trice) National(e) du projet « Mini-réseaux du FEM pour l'Afrique (AMP) », NPSA9**

***https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_1/job/7760**

Date de début de Publication :
04 janvier 2023

Date limite dépôt des candidatures :
25 janvier 2023

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.

- Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

- Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.

- Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.

- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.



JUDO

Une discipline en souffrance et endettée

Directeur Technique National du judo, Riyadhuidine Idrisse dit Sans Blague, un ancien judoka qui a fait les 100 coups, revient sur les problèmes et les perspectives de sa fédération. Médaillé de bronze aux jeux des îles de l'océan indien en 2003, il a été dans les sélections nationales sans discontinuité de 1998 à 2006, année où il a raccroché le kimono.

Parmi les plus anciennes disciplines Olympique du pays, le judo vit des heures difficiles par le manque de moyens. En effet, ce sport de combat naît au Japon est l'une des disciplines les moins subventionnée. « Parfois on est obligé de mettre la main à la poche pour nos activités. A part le COSIC et l'Ambassade de France qui nous apporte leur soutien, le judo ne reçoit aucune subvention de la part de l'Etat », regrette le directeur technique national du judo comorien.

Et pourtant, beaucoup reste à

faire pour développer la discipline pour qu'elle ait une dimension nationale. Pour cela, la fédération à travers sa direction technique veut passer par le milieu scolaire pour séduire le maximum de jeunes d'accepter de rejoindre leur rang. « En ce qui concerne le judo scolaire, le projet est en cours de faisabilité. La gouverneure de l'île nous a promis de nous accompagner afin que cela puisse se réaliser dans les meilleurs délais. Mais en prélude de cela, nous avons déjà lancé l'école de judo enfants pour voir comment on peut mettre tout ça en place sur le plan national », renchérit Riyadhuidine Idrisse.

La formation des jeunes ce sont des programmes plus ou moins à long terme. Dans l'immédiat, la fédération se concentre sur la relance des compétitions locales, qui vont aider les athlètes à maintenir leur état de forme. « Pour maintenir la forme de nos athlètes, nous allons faire en sorte de relancer nos com-

Sans Blague.



pétitions au niveau locale, mais au-delà, on ne peut rien faire car notre fédération est très pauvre. Actuellement, nous avons une dette de quelques millions que le ministère de la culture avait promis de prendre en charge malheureusement ça ne s'est pas fait », dit-il. Et de conti-

nuer : « Nous aurions aimé participer à des compétitions régionales mais le manque de moyens nous pénalisent ».

La participation de nos athlètes à ces genres de compétitions leur permettra d'atteindre le niveau des meilleurs de la zone surtout dans la

perspective des prochains jeux des îles de l'océan indien, un objectif prioritaire pour le DTN. « Notre objectif pour ces jeux, on ne va pas se le cacher, c'est de remporter le plus de médailles possible surtout sur les poids lourds, souhaite-t-il. J'ai beaucoup d'espoir sur ce côté là, nous avons aussi de jeunes filles très prometteuse ».

Malgré le manque de moyens, les dirigeants du judo comorien espèrent tout de même que leurs jeunes protégés peuvent se surpasser pour honorer le drapeau national. Chose qui n'est pas étonnant et impossible au regard des dernières performances de nos jeunes athlètes lors des derniers jeux des jeunes de l'océan indien, en dépit du manque de soutien de la part des autorités, mais ça c'est une autre paire de manches.

AS Badraoui

PORTRAIT

Elizabeth Maruma Mrema, la Convention sur la Diversité Biologique comme cheval de bataille

En décembre dernier a été adopté à Montréal lors de la quinzième conférence des Parties, le texte final du Cadre mondial historique pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Le cadre comporte 23 objectifs mondiaux orientés vers une action urgente au cours de la décennie jusqu'en 2030. Les actions définies dans chaque objectif doivent être lancées immédiatement et achevées d'ici 2030.

Ensemble, les résultats devraient permettre d'atteindre les objectifs axés sur les résultats pour 2050. Les actions visant à atteindre ces objectifs doivent être mises en œuvre de manière

cohérente et en harmonie avec la Convention sur la diversité biologique et ses protocoles et d'autres obligations internationales pertinentes, en tenant compte des circonstances, des priorités et des conditions socio-économiques nationales. C'est dans ce contexte, que nous vous présentons ici, un portrait de la directrice Exécutive de cette convention qui a été ouverte à la signature en 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, et qui est entrée en vigueur en décembre 1993.

C'est un traité international pour la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des composants de la biodiversité et le partage équitable des bénéfices dérivés

de l'utilisation des ressources génétiques. Avec 196 Parties dont les Comores, la CDB a une participation quasi universelle parmi les pays. La Convention vise à répondre à toutes les menaces pesant sur la biodiversité et les services écosystémiques.

Elizabeth Maruma Mrema était directrice de la division juridique et a travaillé au Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) pour plus de deux décennies. Avant de se joindre à la division juridique pour son poste actuel en juin 2014, elle a été directrice adjointe de la Division des écosystèmes, en char-

ge de la coordination, des opérations et de la prestation des programmes à partir de 2012 et pendant un an, a œuvré en tant que directrice intérimaire de cette même division. En 2018, en plus de son rôle de directrice de la division juridique, elle a également été directrice par intérim de la division des services aux entreprises où elle a dirigé la gestion des ressources humaines, des opérations financières et assuré la gestion et d'autres fonctions administratives pour l'ensemble de l'Organisation.

En 2009, elle avait été nommée Secrétaire exécutive du Secrétariat de la Convention sur la conserva-

tion des espèces migratrices d'animaux sauvages (CMS) du PNUE, Secrétaire exécutive par intérim du PNUE/ASCOBANS et Secrétaire exécutive par intérim de l'Accord PNUE/Gorilla, tous basés à Bonn, en Allemagne, occupant ce poste jusqu'en 2012 pour ensuite rejoindre la Division des écosystèmes à Nairobi, au Kenya. Mme Maruma, qui est originaire de Tanzanie, constitue un exemple dans le combat des femmes africaines dans l'accession aux hautes responsabilités sur le plan international.

Mmagaza



Elizabeth Mrema, Secrétaire Exécutive de la CDB.

Communiqué

119ème anniversaire du décès du Qutb Said Mohamed Ben Cheikh Al-Maarouf (Samedi 21 janvier 2023)

Le cheikh de la confrérie Shadhoulî al yachroutî aux Comores et l'Océan Indien, Cheikh Ahmed Dahalani informe les khalifats et tous les mourides que conformément à la décision du Mouftora (DAR AL IFTA) des Comores selon laquelle le 1er du mois de Djamadil Ahir était le lundi 26 décembre 2022, la célébration officielle du 119ème anniversaire du décès du Qutb SAID MOHAMED BEN CHEIKH AL MAAROUF, appelé communément SABA-ISHIRINI, correspondant au 27 Rabil akhir aura lieu le samedi 21 janvier 2023 dans la ZAWIAYA de Moroni, suivant le programme ci-après :

Après la prière de l'aube : « wadhufa, douan et mawaidhoi »

De 09 h 00 à 12 h 14 : « Conférence animée par plusieurs oulémas »

De 16 h 00 à 17 h 45 : «douan et mawaidhoi»
A 18 h 45 : « Biographie de SAID MOHAMED BEN CHEIKH AL MAAROUF »

A partir de 20 h : « la cérémonie solennelle composée de : Wadhwifa, Daira, Maoulid et